

# Réunion d'information et d'échanges du mardi 28 septembre 2021 entre les associations et l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

RÉDACTEUR

**Chloé DUTERTRE**

DESTINATAIRES

**Associations**

DIFFUSION

**Associations/EPA Paris-Saclay**

OBJET

**Réunion d'information et d'échanges**

**Entre les Associations et l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay**

---

## **PARTICIPANTS**

### Associations

Rémi Alberola, Terre et Cité

Zarouhie Beduoglu, Vice-présidente de l'ASEOR (Association pour la Sauvegarde de l'Environnement d'Orsay)

Ghislaine Blot, ASEOR

Patrick Cabon, ADPP- A la découverte du Plateau de Palaiseau

Daniel Calinaud, Président de l'EPAC (Ensemble pour un autre Cœur de ville à St Rémy les Chevreuse)

Jean-Etienne Caradec, Consommation Logement Cadre de Vie Guyancourt

Lionel Champetier, ASEOR

Bernard Charpenet, COURB

Claude Chevreau, Président de l'ADEVE (Association de défense des espaces verts et de l'environnement d'Igny)

Jacques De Givry, Président des Amis du Grand Parc de Versailles

Claude Ducarouge, Président de SAVE (Sauvegarde et Animation de Versailles et Environs)

Danielle Farret, Présidente de VYF Bures sur Yvette (Vaularon – Yvette – Frileuse)

Arlette Fastré, APACH (Association bucoise pour la Protection et l'Amélioration du Cadre de vie, de l'Habitat et de l'Environnement) / AVB (Amis de la Vallée de la Bièvre)

Catherine Giobellina, Présidente de l'Union des Amis du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse

Bernard Jallat, ASEOR

Catherine Macquin, Présidente de l'ADEVY (Association de Défense de l'Environnement de Vatonne-Yvette)

Patrick Menon, Yvelines Environnement

Marie-Claire Mery, Présidente de l'association GRAAL (Groupe de Réflexion d'Action et d'Animation de Lozère)

Daniel Moreau, Vice-Président de l'ASEM (Association de Sauvegarde des Etangs de la Minière et des Sources de la Bièvre)

Michel Morgenthaler, Président de l'Association de Bange-Houdon

Marie Nguyen, Présidente d'ABON (Association Bures-Orsay Nature)

Jean-Pierre Parisot, Secrétaire de l'UASPS (Union des Associations de Sauvegarde du Plateau de Saclay et des vallées limitrophes)

Paul Sergent, UASPS

Michèle Viala, Présidente d'ARPO (Association de randonnées et de plein air)

Jean-Marc Weulersse, Responsable d'antenne MDB Paris-Saclay

### Établissement public d'aménagement Paris-Saclay

Philippe VAN DE MAELE, directeur général de l'EPA Paris-Saclay

Benoît LEBEAU, Directeur de l'aménagement à l'EPA Paris-Saclay

Gaëlle COUTANT, Directrice de la communication à l'EPA Paris-Saclay

Chloé DUTERTRE, Chargée de communication chantiers et concertation à l'EPA Paris-Saclay

Julie TISSOT, Directrice RSE & Développement Durable

Marion POULIQUEN, Cheffe de projets Yvelines ZAC Gare de Guyancourt – Saint-Quentin

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la réunion d'informations et d'échanges du 1<sup>er</sup> juin 2021 ;
- Point d'actualités des projets (architectes, lauréats consultations, lancement chantiers : exemple de l'îlot NE, C.1.3.B, S.3.2, etc.) ;
- Point d'actualités sur la concertation préalable à la ZAC Gare de Guyancourt – Saint-Quentin Quartiers des savoirs ;
- Présentation des avancées du programme d'actions 2019-2020 de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière ;
- Questions diverses.

---

*La réunion s'est ouverte à 17h02.*

Philippe VAN DE MAELE a présidé la réunion en visioconférence. Il a remercié les participants pour leur présence ainsi que M. Ducarouge pour l'ensemble des questions qu'il a transmis en amont de la réunion. Certaines pourront être répondues lors de la réunion tandis que d'autres seront conservées pour la prochaine réunion, si l'EPA Paris-Saclay réussit à obtenir des réponses ou à faire venir les intervenants concernés.

Pour faciliter les échanges, il a été choisi de privilégier les questions par écrit dans la discussion interactive de la réunion, puis la prise de parole à main levée des participants.

Philippe VAN DE MAELE a rappelé l'ordre du jour (*slide 2*) : l'actualité des projets, qui sera présentée par Benoit LEBEAU ; un point d'actualités sur la concertation préalable à la création de la ZAC Gare de Guyancourt – Saint-Quentin ; et les avancées du programme d'actions de la Zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF), dont un comité de suivi s'est tenu en juin 2021.

Il a tenu à rappeler que le programme d'actions de la ZPNAF, actuellement en cours, s'étend de 2019 à 2023. Des travaux de réflexions auront lieu dès 2022 pour préparer le prochain programme qui s'étendra de 2024 à 2030. Il s'agira de la deuxième édition de ce document porté par l'État avec l'ensemble des partenaires impliqués, dont l'EPA Paris-Saclay.

✓ **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES DU 1<sup>er</sup> JUIN 2021** (*slide 3*)

Aucune question ou remarque n'a été portée à connaissance de l'EPA Paris-Saclay.

Le compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2021 est donc approuvé à l'unanimité.

Les participants peuvent continuer à transmettre leurs retours par mail, notamment concernant d'éventuelles coquilles ou de mauvaises formulations.

✓ **POINT D'ACTUALITÉS DES PROJETS (ARCHITECTES, LAURÉATS CONSULTATIONS, LANCEMENT CHANTIERS : EXEMPLE DE L'ÎLOT NE, C.1.3.B, S.3.2, ETC.)** (*slides 4 à 32*)

Benoit LEBEAU a réalisé un tour général des projets et de leurs actualités, en débutant par la **ZAC du quartier de l'École polytechnique** (*slide 5*).

Il a présenté en premier lieu les livraisons (*slide 6*) : la résidence étudiante All Suites Study, la place Marguerite Perey (*slide 7*), un nouveau restaurant au rez-de-chaussée de la résidence All Suites Study et le Playground Paris-Saclay, anciennement appelé IPHE (Incubateur – Pépinière – Hôtel d'entreprises).

Ce dernier a ouvert en juin 2021 et est en service, accueillant de premières entreprises et start-ups. Il accueillera dans les prochains mois une brasserie en rez-de-chaussée (*slide 8*).

En septembre s'est ouvert le lycée international de Palaiseau, qui a accueilli ses premiers élèves au sein de classes de seconde (*slide 9*).

Un focus a été fait sur les projets en chantiers, présentés en images (*slides 10 et 11*). Deux résidences étudiantes sont en cours de construction : le lot C.1.2, qui sera un bâtiment construit en briques biosourcées. Et le lot S.1.2, avec une Hacker House : celle-ci sera réalisée en bois, hormis les cages d'escaliers (planchers, structure, poteaux, poutres). Une troisième résidence, située à l'Est du quartier, gérée par CDC Habitat, va entrer prochainement en chantier.

Pour le projet du lot C.1.5b, il s'agit d'un futur restaurant universitaire et de bureaux, qui seront situés au-dessus : le chantier est désormais bien avancé. Le Pôle mécanique est également en chantier, à l'Est du quartier. Benoit LEBEAU a montré l'avancée du chantier d'AgroParisTech (*slide 12*), où commence à se dessiner le grand jardin qui occupera l'espace central de la parcelle. Il a aussi décrit le chantier du Bâtiment d'enseignements mutualisés dont la livraison est prévue pour janvier 2022 (*slide 13*).

Il a rappelé les projets en études au sein du quartier (*slides 14-15*) : la sous-préfecture de Palaiseau, dont le chantier devrait débuter en fin d'année ; le Pavillon provisoire de la place Marguerite Perey ; une résidence étudiante avec un pôle sportif (lot C.3.4) et une résidence qui regroupera un *coliving* destiné aux jeunes entrepreneurs et des bureaux (lot C.1.3b).

Aussi, Benoit LEBEAU a présenté les deux projets en cours de consultation (*slides 16-17*) : la déchetterie-ressourcerie au Nord du quartier portée par la SIOM, dont le lauréat sera annoncé prochainement ; et le projet du « Central ». Celui-ci est un projet mixte de logements et bureaux dont les négociations sont en cours avec le groupement de promoteurs pressentis. Ce programme porte sur environ 615 logements familiaux prévus pour 2025, et 16 000 m<sup>2</sup> de laboratoires et d'espaces techtaires, dont l'entreprise américaine BioLabs, qui loue des laboratoires à des start-ups spécialisées dans les biotechnologies. Des commerces, services, locaux et équipements publics à destination de la ville de Palaiseau sont également prévus.

Enfin, un point a été fait sur les chantiers d'espaces publics (*slide 18*), avec la finalisation des travaux de la RD36 ou la réalisation de nouvelles zones humides (bassin BEP7). La Cour des Cérémonies de l'École polytechnique a été réaménagé cet été tandis que les travaux les plus visibles pour les usagers sont ceux portés par la Société du Grand Paris : le centre de maintenance de la ligne à l'extrême Est du quartier, le puit d'entrée du tunnelier qui débute son travail en novembre 2021, ou encore le chantier des piles du viaduc qui a entraîné une fermeture partielle du Boulevard Thomas Gobert.

2022 sera marquée par le lancement des travaux d'aménagement du grand parc naturaliste, au Nord du quartier. Plusieurs abords seront livrés dont ceux du lycée international, en lien avec les travaux du Green, et d'AgroParisTech.

Benoit LEBEAU a ensuite présenté avec Philippe VAN DE MAELE l'actualité du **quartier de Moulon**.

Les projets livrés en 2021 (*slides 19 et 20*) concernent principalement des équipements publics du quartier résidentiel O'rizon, comme la crèche et la mairie annexe de Gif-sur-Yvette. Sur la partie Est a été livré l'Hôtel d'agglomération de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, qui abrite également des locaux d'IBM et un espace de coworking, le 21.

Philippe VAN DE MAELE a présenté les projets en chantier (*slide 21*). La Gendarmerie de Moulon, située à l'extrême Ouest du quartier, est entrée en chantier à la suite de l'organisation de sa première pierre mi-septembre. Une brigade s'y installera en fin d'année 2022. Ce projet se situe à proximité du Complexe sportif universitaire de Moulon, dont les terrains ont été livrés et dont le gymnase sera livré au début de l'année 2022. Le chantier de l'IDEEV se poursuit, pour un déménagement des locaux de la ferme de Moulon vers le nouveau site au premier trimestre 2022. Le chantier du quartier résidentiel O'rizon approche également de ces derniers mois, avec la future livraison de logements libres.

Le Centre Teilhard de Chardin est entré en chantier en parallèle de la Gendarmerie, tout comme l'évènement de sa première pierre. Au Nord de la ZAC s'est lancé le chantier du projet de centre de recherche Danone, où seront transférées les équipes actuellement à Palaiseau à la fin de l'année 2022. Il est situé à proximité du chantier du centre de R&D Servier, dont la livraison est aussi prévue en 2022. Enfin, à l'Est du quartier est entré en chantier le Learning Center, futur bâtiment mutualisé entre les partenaires de l'Université Paris-Saclay. Il regroupera archives, documentation et ressources, le tout dans un lieu de travail dédié. Sa livraison

est prévue en 2022, tout comme le projet du pôle Biologie-Pharmacie-Chimie, qui sera ouvert à la rentrée 2022 pour accueillir ses premiers étudiants.

Concernant les projets en études (*slide 23*), cela concerne principalement les logements autour du groupe scolaire de Moulon, qui seront à la fois des logements sociaux et des logements en accession libre (ilot NE). Le permis de construire de l'hôtel 4 étoiles sera déposé prochainement et sera instruit suite à la révision du Plan Local d'Urbanisme de Gif-sur-Yvette. Quant au projet de résidence étudiante en bois du lot EE2, le chantier devrait être lancé prochainement.

Aussi, concernant les projets en consultations (*slide 24*), le lauréat du complexe aquatique porté par la ville de Gif-sur-Yvette devrait être communiqué en fin d'année pour une livraison en 2024. Deux autres projets sont en consultation : une résidence étudiante avec un parking silo sur le lot ED3 et une seconde résidence étudiante avec un restaurant universitaire en rez-de-chaussée sur le lot BB4.

Enfin, concernant les espaces publics (*slide 25*), une première phase de réalisation a été transmise aux collectivités, qui ont désormais la charge de leurs entretiens au quotidien. Le Parc du Moulon est désormais entièrement livré, avec la réalisation d'une aire de jeux pour enfants. Tout comme la place du Lieu de Vie, renommée place Hubert Coudane : la dernière étape restante sera l'installation de mobilier urbain innovant, autour des vestiges gallo-romaines, issu d'un travail de plus d'un an avec la mairie d'Orsay.

Les cheminements et espaces publics autour de la Plaine des Sports sont en cours de finalisation tout comme les voiries reliant la route départementale 128 aux espaces naturels au Nord du quartier telle la Lisière. Le prochain espace public majeur à entrer en chantier sera la zone dite du Deck, qui longe l'ENS Paris-Saclay et Digitéo, où plusieurs espaces de détente et loisirs seront créés.

Aussi, l'EPA a démarré les chantiers de réalisation de deux liaisons plateau-vallée, qui comprendra la création d'un nouveau cheminement et l'aménagement d'un second existant, qui sera amélioré et sécurisé pour protéger les espaces naturels.

Benoit LEBEAU a rappelé les nouvelles ouvertures de commerces au sein d'O'rizon. Deux cellules commerciales sont encore vacantes aujourd'hui mais l'ensemble de autres commerces ouvrent peu à peu, dont une pizzeria et un micro-brasseur : septembre a été marqué par l'ouverture de l'Intermarché, très attendu des riverains.

-

Benoit LEBEAU a ensuite abordé **la ZAC de Corbeville** (*slides 27 et 28*). Trois opérations sont en cours depuis l'été 2021 :

- L'hôpital Paris-Saclay, qui est désormais entré en chantier et dont la livraison est prévue pour 2024 (*slide 29*) ;
- Une résidence étudiante portée avec le groupe SOS (*slides 30 et 31*), qui comprendra un programme d'une centaine de lits pour des étudiants et de 80 lits pour des bénéficiaires d'une protection internationale. Les étudiants pourront participer à un projet de tutorat avec ces personnes en cours de parcours d'intégration en France suite à une demande d'asile, sur la base du volontariat. Cette résidence est envisagée pour la rentrée 2024, l'architecte ayant déjà été désigné ;
- Et une seconde résidence étudiante dont la consultation pour la maîtrise d'œuvre est en cours.

Sur site, le chantier préparatoire de la ligne 18 du métro du Grand Paris par la Société du Grand Paris est très visible et amorce la future pose des piles du viaduc.

Les participants ont pu également découvrir les premières actions d'urbanisme transitoire mises en place cet été au sein du domaine de Corbeville (*slide 32*), notamment les abords extérieurs du château. Plusieurs actions ont été menées avec la ville d'Orsay, dont les dernières ont eu lieu lors des Journées du Patrimoine avec une projection cinéma en plein air.

-

Benoit LEBEAU a répondu à plusieurs questions sur la **ZAC Satory Ouest** :

- Le concours pour désigner l'architecte du parking Silo est en cours, un lauréat sera désigné au cours de l'automne 2021. Sa livraison est envisagée pour 2024 ;
- Le projet porté par MinesParisTech est toujours en cours d'étude et est prévu dans le cadre d'un contrat conception-réalisation : l'objectif de livraison est toujours fixé à 2024 ;

- Pour le secteur Lisière du quartier, l'EPA et la ville de Versailles ambitionnent de lancer de premières consultations d'opérateurs en 2022, pour des permis de construire délivrés en 2023 et des livraisons envisagées en 2025 ;
- Enfin, sur le projet de l'échangeur RD91-RN12, dont le maître d'ouvrage est la DIRIF, le planning annoncé est toujours le même, avec une livraison prévue pour 2025. L'EPA et la ville de Versailles attendent de nouveaux retours concernant la protection forestière et les impacts du projet : la DIRIF poursuit ses études à ce sujet, dont les résultats seront partagés.

-

Les participants ont pu poser leurs différentes **questions** sur les projets et les quartiers.

Un participant a demandé des précisions sur les travaux de la Route départementale 36.

Benoit LEBEAU a précisé que ces aménagements sont réalisés dans le cadre du quartier de l'École polytechnique, notamment les carrefours et boulevards en entrée de ZAC. Ceux-ci sont situés sur la partie Est de la RD36 et ont été réalisés par l'EPA. Pour les parties de la RD36 en amont et aval de cette zone, Île-de-France Mobilités et le département de l'Essonne sont maîtres d'ouvrage. Plusieurs projets en lien avec cet axe (bus en site propre, piste cyclable tout le long) sont encore en cours d'études ou de réflexions mais il n'y a pas d'avancées à transmettre aux participants.

Une participante a souligné la disparition de la plaque nominative de la place Hubert Coudane et son signalement auprès de la mairie d'Orsay.

L'EPA va appuyer ce signalement, la mairie ayant désormais la gestion de cet espace public pour la pose de plaques.

Un deuxième participant a rappelé qu'une nouvelle piste cyclable a été livrée entre le pont du TCSP, à proximité du rond-point de Corbeville, et la ferme de la Martinière. Il a souligné sa praticité et sa bonne connexion au sein de la ville de Saclay et avec la piste cyclable longeant la RN118.

Ce participant a souhaité avoir de nouveau des informations concernant les parkings vélos au sein des projets récemment livrés, en chantier ou à venir.

Les maîtres d'ouvrages suivent les normes fixées au sein des Plans Locaux d'Urbanisme des villes, qui indiquent des exigences en termes de stationnements vélos. Certains permis sont datés et sont moins exigeants sur ce sujet. Néanmoins, l'EPA va maintenir sa vigilance sur ce sujet et continuer les travaux sur ces aménagements en lien avec les demandes des usagers cyclistes du territoire.

Un troisième participant a souhaité avoir des informations concernant l'avancée du projet des pistes d'essais à Satory Ouest.

L'EPA est aujourd'hui dans la phase d'attribution du marché de conception des pistes. Le travail et les échanges sont longs pour permettre à tous, y compris les utilisateurs des pistes, d'avoir le meilleur projet possible pour répondre aux besoins exprimés. L'objectif est de désigner un lauréat en fin d'année pour une livraison et mise en service des pistes à l'horizon 2025.

Ce participant a demandé des nouvelles concernant le sujet de l'assainissement du quartier, en lien avec les agglomérations.

L'EPA n'avait pas de nouvelles informations à transmettre à ce sujet mais celui-ci est bien présent dans les discussions en cours.

Philippe VAN DE MAELE a transmis aux participants le souhait des militaires basés à Satory Est de réaliser de nouveaux projets de construction : l'EPA échange avec la direction du Patrimoine et le ministère des Armées à ce sujet. Des précisions seront données dans les prochains mois.

Un quatrième participant a demandé des précisions sur le projet d'incubateur de start-ups au sein du programme du Central, dans le quartier de l'École polytechnique.

L'opérateur du projet s'est associé avec BioLabs, société américaine spécialisée dans le portage de ce type de projets et dans l'incubation de start-ups spécialisées dans les biotechnologies. Le modèle proposé par l'entreprise n'existe actuellement pas en France, les États-Unis ayant une longueur d'avance sur ces thématiques. Aucun opérateur français n'a pu être désigné, néanmoins le projet sera proposé uniquement à des start-ups françaises. Ce projet leur permettra de disposer de locaux mais aussi d'équipements, tels que des laboratoires pharmaceutiques, et pourra lancer une dynamique au sein du territoire, qui pourrait se développer en France.

Philippe VAN DE MAELE a rappelé qu'actuellement, les enjeux des start-ups du territoire sont principalement les levées de fonds, qu'elles obtiennent auprès d'investisseurs principalement américains, les amenant à déménager aux États-Unis pour continuer de bénéficier de ces derniers. L'objectif est de faire venir les investisseurs en France et de permettre aux start-ups de pouvoir rester et se développer sur le territoire.

### ✓ POINT D'ACTUALITÉS SUR LA CONCERTATION PRÉALABLE A LA ZAC GARE DE GUYANCOURT – SAINT-QUENTIN QUARTIER DES SAVOIRS (slides 33-46)

Marion POULIQUEN, Cheffe de projets Yvelines ZAC Gare de Guyancourt – Saint-Quentin, a présenté l'actualité de la procédure de concertation préalable à la création de la ZAC Gare de Guyancourt – Saint-Quentin Quartier des Savoires.

Le projet se situe dans la partie Yvelinoise de l'Opération d'Intérêt National Paris-Saclay : la prise d'initiative de la ZAC a eu lieu en octobre 2019, lançant la procédure de concertation réglementaire, enrichie à la demande de l'ensemble des parties prenantes pour en faire un temps de co-construction du projet.

Ce temps d'échanges est envisagé sur 3 ans, avec une première phase qui s'est déroulée de mars à septembre 2021. Cette phase 1 et son bilan sont l'objet de cette présentation, ainsi que les pistes envisagées pour la suite (slide 34).

La phase 1 a démarré avec une réunion publique d'ouverture en mars 2021, en visioconférence. Celle-ci a réuni plus de 150 participants, leur permettant de découvrir le projet, ses ambitions, ses acteurs et les futurs temps d'échanges et de concertation.

Elle a été suivie de trois balades urbaines organisées sur le futur site de la ZAC, en mai 2021. Celles-ci ont été difficile à mettre en place en raison du contexte sanitaire : mais elles ont pu être maintenues et permettre à de petits groupes d'habitants et usagers de parcourir le futur quartier. Plus de 90 participants ont participé à ces dernières, répartis en petits groupes. Toutes les personnes n'ont pu être accueillies en raison des restrictions de groupes mais une vidéo sur site a pu être réalisée et proposée au grand public : [https://www.youtube.com/watch?v=oSEGtPqsxIk&ab\\_channel=Etablissementpublicd%27am%C3%A9nage%20Paris-Saclay](https://www.youtube.com/watch?v=oSEGtPqsxIk&ab_channel=Etablissementpublicd%27am%C3%A9nage%20Paris-Saclay) (slide 37).

Ces balades ont permis de rouvrir le site Thalès, inaccessible au grand public depuis plus de 30 ans. Certains participants ont été surpris par celui-ci, ses dimensions et les possibilités qu'il offrait. Les balades permettaient de situer géographiquement les futurs éléments du quartier, comme la gare ou le projet de dévoiement de la route départementale. Elles ont également permis de transmettre aux participants l'ensemble des bases du projet, ses thèmes majeurs, et de préparer les futurs ateliers qui se sont focalisés sur des points très précis.

Ces balades ont permis de nourrir les 5 ateliers de travail qui se sont déroulés durant les mois de mai et juin 2021. Chaque atelier a regroupé 20 à 30 participants

L'atelier 1 (slide 39) ouvrait ce nouveau temps d'échanges et questionnait l'identité de Guyancourt, de la ville nouvelle et de ce nouveau quartier en devenir. Les participants étaient invités à réfléchir à l'identité du quartier des Savoires au sein de Guyancourt, en continuité, en rupture ou avec des éléments auxquels ils sont attachés. Il en est ressorti que chaque quartier de la ville correspond à une identité architecturale propre, avec un élément signal emblématique de ce dernier. Les participants ont souhaité que de nouveaux matériaux soient utilisés pour ce projet, notamment durables, en laissant de côté ceux déjà très employés dans les autres quartiers de la ville. Aussi, ils ont souligné l'importance d'un espace vert de bonne taille à proximité ou au sein du quartier, en plus de petits espaces verts collectifs, qui pourraient être supports de pratiques sportives, de loisirs ou familiales.

L'atelier 2 (slide 40) invitait les participants à s'interroger sur ce que sera « habiter » ce futur quartier. Ils ont mis en avant l'importance d'une architecture plurielle, avec des toits en pente, des toits plats ou incurvés par exemple, ainsi que l'usage de nouveaux matériaux. Des idées fortes ont émergé comme l'importance de la luminosité des logements, le rapport au végétal, des vues dégagées, une desserte individuelle des logements notamment pour le pavillonnaire, des terrasses pour les logements, des parkings individuels en prolongement, l'utilisation d'énergies renouvelables, la mutualisation de services à différentes échelles (paliers, logements, bâtiment, quartier), etc.

L'atelier 3 (*slides 41 et 42*) était double puisqu'il portait sur le devenir du parc du quartier des Savoirs et de la Halle Piano, deux éléments existants au projet. Depuis plus de 30 ans sont aménagés des espaces verts dans la partie Sud du secteur Thalès et du Technocentre : les participants ont été interrogés sur leur programmation possible, entre attachement à la conservation de la biodiversité existante et le souhait d'en faire un lieu d'accueil et d'activités pour le public en lien avec la halle. Des stationnements vélos, des jeux pour enfants et plus grands pourraient être envisagés. Pour la partie du futur parc à proximité du Technocentre, une volonté de mettre en place une programmation plus légère a été mise en avant par les participants, afin d'en faire un espace libre, naturel, de balade et déambulation, soit un parc naturaliste, en parallèle d'un parc plus urbain et équipé du côté de Thalès.

L'atelier s'est aussi concentré sur le devenir de la halle Piano. Les retours des usagers et participants sont en lien avec les volontés des porteurs de projets. Le bâtiment étant divisé en trois grandes halles, il est envisagé de proposer la partie Ouest pour des activités de culture et de sport en raison des volumes présents ; la partie centrale regroupera des lieux de convivialité ; quant à la partie Est, elle sera plus axée sur les activités économiques, avec peut-être de l'artisanat. Plusieurs propositions ont été faites concernant la tour de visée, un bâtiment situé à l'Est de la halle : observatoire de la biodiversité du parc, observatoire d'astronomie, lieu d'exposition extraordinaire, etc. Cette tour pourrait être rattachée à un cheminement en hauteur qui relierait les deux parties du parc séparées par la Route départementale 91.

L'atelier 4 (*slide 43*) proposait de travailler sur la thématique de « la ville des déplacements ». Un retour très fort des participants a eu lieu sur le sujet du stationnement, avec beaucoup d'attentes déjà présentes lors des balades urbaines. Beaucoup d'interrogations ont porté sur la gare, les parkings de rabattement (taille et tarifs) ou l'impact des utilisateurs du métro dans les places de stationnements alentours. Un stationnement adapté devra être mis en place pour les besoins des habitants et les participants ont aussi réfléchi aux mobilités alternatives, avec une volonté de faire du quartier un démonstrateur de bonnes pratiques en matière de mobilités douces.

L'atelier 5 (*slide 44*), dernier atelier de la première phase, a invité les participants à s'interroger sur la future gare de métro du Grand Paris Express, ses usages, son parvis et ses espaces annexes. Il est souhaité que le parvis de la gare soit animé tous les jours et les heures pour ne pas créer un lieu désert uniquement animé aux heures de pointes, avec une offre de services et de commerces adaptée. La gare devra être un espace agréable, avec des espaces verts, sans compliquer les cheminements des futurs usagers du métro. Le sujet de la sécurité autour de la gare est régulièrement revenu dans les échanges, témoignant d'une crainte des participants. Cela concerne à la fois la facilité des déplacements dans la gare et jusqu'à la gare, les traversées, l'intermodalité avec la gare routière, les circulations douces et le parking vélo par exemple. La gare devra être un lieu agréable pour tous même lors de retours tardifs où la fréquentation est moindre.

Ces temps d'échanges ont été conclus par une réunion publique de restitution, en visioconférence de nouveau, qui s'est tenu le 14 septembre dernier. Elle a regroupé plus de 70 participants, amenant à un total de 400 participants, certains ayant été présents à plusieurs temps d'échanges (*slide 35*).

Cette première phase a été un succès puisqu'elle a permis de solliciter à la fois des habitants de Guyancourt mais aussi des quartiers voisins tels ceux de la commune de Voisins-le-Bretonneux.

Tous les dispositifs ont fait l'objet de comptes-rendus disponibles sur le registre dématérialisé de la concertation : <https://dialogue.epaps.fr/concertations/concertation-prealable-a-la-creation-du-quartier-des-savoir-zac-gare-de-guyancourt-saint-quentin/>. Celui-ci restera ouvert pendant toute la période de concertation et les questions posées seront régulièrement compilées dans un document de réponses. Les participants sont invités à y déposer leurs retours ou à transmettre leurs contributions par mail (*slide 36*).

La deuxième phase de la concertation (*slide 45*) a débuté en septembre 2021 et a pour objectif de toucher de nouveaux publics, la phase 1 ayant touché un public plus habitué à la concertation. Le souhait est de toucher de nouveaux habitants, aux profils différents, pour compléter les retours et remarques sur le futur projet de quartier. La première action va être de s'appuyer sur les personnes motrices identifiées lors de la phase 1 pour être des porteurs de paroles, des relais d'informations sur le projet et la concertation, de potentiels futurs animateurs de balades sur le site, pour transmettre les connaissances acquises à de nouveaux participants. La deuxième action se concentrera sur le public des jeunes, peu interpellé lors de la première phase. Un travail pédagogique va être menée conjointement avec des classes du lycée de Villaroy, situé à proximité du futur

quartier. Deux enseignants moteurs sont en discussion avec la ville et l'EPA pour préparer un contenu pédagogique sur la ZAC et mener des travaux de réflexions et de partages sous forme d'ateliers. Cela permettra de prendre connaissance du positionnement des jeunes et de leurs propositions sur ce futur quartier de leur ville. Cette deuxième phase devrait se terminer à l'été 2022.

Enfin, Marion POULIQUEN a présenté aux participants le calendrier actuel du projet, notamment les études en cours. L'EPA est engagé dans les études urbaines et réglementaires du projet de ZAC et dans la préparation des autorisations environnementales. De nouveaux contenus seront produits en 2022 et pourront permettre d'engager une phase 3 de la concertation, avec de nouvelles matières à partager avec les habitants et futurs usagers du quartier des Savoires. Cette nouvelle phase sera entièrement à imaginer.

Jean-Marc Michel, garant de la concertation, a participé à plusieurs des étapes de la concertation et a fait un retour d'expériences sur cette première phase.

Il a souligné l'ambition de cette démarche de concertation et de co-construction, partagée entre la mairie de Guyancourt et l'EPA Paris-Saclay. Elle a permis aux usagers du territoire de se réappropriier cette friche qu'ils ne connaissaient pas et entraînera sa réouverture dans les prochaines années avec la halle Piano.

Il a précisé que les informations transmises sur le projet aux participants étaient en cohérence avec leurs attentes et les avancées des travaux et réflexions menés par les partenaires, toujours dans un objectif de co-construction avec le grand public. Leurs propositions à l'issue des différents temps d'échanges vont être reprises, intégrées et retravaillées pour améliorer le projet. Cela leur a permis aussi de s'appropriier le projet, ces incontournables, parfois sur des sujets qu'ils ne maîtrisaient pas en amont.

Enfin, il a mis en avant l'effort de méthode mis en place pour maintenir cette concertation malgré les contraintes sanitaires, avec à la fois du présentiel et du distanciel, des animations et de l'utilisation du numérique.

## ✓ PRÉSENTATION DES AVANCÉES DU PROGRAMME D' ACTIONS 2019-2020 DE LA ZONE DE PROTECTION NATURELLE, AGRICOLE ET FORESTIÈRE *(slides 47 à 54)*

Julie TISSOT, Directrice RSE & Développement Durable de l'EPA Paris-Saclay, a présenté les avancées du programme d'actions 2019-2020 de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière.

Elle a en premier lieu rappelé que la ZPNAF a été créée, avec le projet Paris-Saclay, via la loi du Grand Paris en 2010. Un décret a délimité la zone qui sanctuarise 4 115 hectares, dont 1 469 hectares de terres agricoles. Un plan d'actions a été élaboré en 2017 par l'ensemble des parties prenantes au sein du comité de pilotage, à l'issue d'une large concertation. Un premier bilan d'étapes a été réalisé pour les actions mises en œuvre en 2017-2018 ; tandis qu'est présenté aux participants le deuxième bilan, qui concerne les actions mises en place en 2019 et 2020.

Ce bilan est accessible à tous sur le site internet de l'EPA Paris-Saclay : [https://www.epaps.fr/wp-content/uploads/2017/10/EXE\\_Rapport\\_e%CC%81val\\_ZPNAF\\_210929\\_BD-1.pdf](https://www.epaps.fr/wp-content/uploads/2017/10/EXE_Rapport_e%CC%81val_ZPNAF_210929_BD-1.pdf)

Le logo choisit pour la page de garde reprend le dessin du périmètre de la ZPNAF et une photographie d'espaces boisés au sein de celle-ci *(slide 48)*.

Le programme d'actions est constitué de trois axes, portant sur la pérennité de l'agriculture (axe A – *slide 49*), les espaces naturels et forestiers (axe B – *slide 50*) et sur l'ensemble des sujets transversaux de la ZPNAF (axe C – *slide 51*) : lieu de sanctuarisation, lieu évolutif et vivant, lieu d'expérimentation et de recherche, lieu de déplacements, lieu d'études, lieu de liens entre agriculteurs et usagers via la démarche « Manger local », etc. Ces trois axes regroupent 24 actions et 22 pilotes qui en ont la charge, dans une démarche multi-partenarial.

L'EPA Paris-Saclay, parmi les pilotes, coordonne et facilite les échanges entre les pilotes de projets afin de vérifier que les actions avancent, qu'elles trouvent leurs financements et qu'elles répondent aux objectifs fixés initialement.



Cette édition du livret est un point d'étapes sur les actions menées en 2019 et 2020. Leurs avancées sont notables et indiquées au fil du document : pour toutes, de prochaines étapes sont à mettre en place, aucune n'est définitivement terminée. Ce livret se veut accessible au grand public, compréhensible de tous, afin de faire connaître davantage la ZPNAF à tous les habitants du territoire Paris-Saclay. De nombreuses actions sont illustrées pour rendre concrètes ces dernières auprès des usagers : c'est le cas, dans l'axe B, de l'Observatoire ornithologique de Saclay, inauguré quelques jours avant la réunion. Il sera ouvert aux visites en groupe et aux publics scolaires, après avoir été ouvert à tous lors des Journées du Patrimoine. Dans l'axe C, c'est la démarche « Manger Local » qui est mis en avant par des photographies des lieux de circuits courts, comme les points de vente en ferme.

En parallèle, les partenaires ont mené une démarche d'évaluation des objectifs à atteindre définis dans la charte de la ZPNAF (*slide 52*). De nouveau, un important travail de concertation a été mené avec l'ensemble des partenaires et des acteurs du territoire pour élaborer le référentiel d'évaluation. Terre et Cité a apporté son aide sur la mise en place d'ateliers de travail auxquels ont contribué de nombreuses associations présentes (*slide 53*). Un comité technique a eu lieu en septembre pour présenter la version finale du référentiel : des retours sont encore à venir pour une validation définitive en fin d'année 2021. Ce référentiel proposera plusieurs indicateurs pour valoriser l'avancement de chacune des 24 actions, qui prendront également en compte l'impact de l'action et de la ZPNAF.

La dernière mission en lien avec cette démarche serait la réalisation d'un évènement grand public sur la ZPNAF, qui regrouperait l'ensemble des habitants et usagers du territoire, et serait l'occasion de valoriser et expliquer le bilan d'étapes et la démarche d'évaluation au grand public (*slide 54*). Cet évènement pourrait être accompagné de visites de ferme et d'ateliers sur tout le territoire. Des réflexions sont en cours sur le format de cet évènement et si celui-ci est un succès, il pourrait être renouvelé chaque année et être pérennisé dans le prochain programme d'actions de la ZPNAF.

Julie TISSOT a rappelé le rôle actif des acteurs du territoire dans l'élaboration du référentiel d'évaluation, notamment lors de l'enquête grand public « La nature et vous », organisée cet été. Plus de 500 participations ont été recensés, permettant de mieux cerner la connaissance du grand public sur la ZPNAF, leurs usagers de cet espace et leurs attentes.

Un projet de nom grand public pour la ZPNAF est en cours d'études par les partenaires.

Le prochain programme d'actions sera mis en réflexion dès 2022 et en 2023, pour entrer en vigueur en 2024, sur une durée de 6 années (2024-2030).

La présentation a laissé place à un temps de questions, où les participants étaient invités à témoigner de leurs participations éventuelles aux temps de concertation et à l'élaboration du référentiel d'évaluation.

Un participant a souligné la participation de son association à la thématique des circulations douces, sujet souvent impacté par la définition des surfaces concernées au sein de la ZPNAF.

Un deuxième participant a demandé si ces temps de concertation avaient pris en compte le projet de réalisation de la ligne 18 du métro du Grand Paris Express et de l'évolution des enquêtes publiques qui la concernent, sujet très suivi par les agriculteurs.

Philippe VAN DE MAELE a rappelé que ces temps de concertation avec le grand public ont concerné uniquement la ZPNAF, son programme d'actions et les modalités éventuels d'évaluation de celui-ci. Le sujet de la ligne 18 est porté par la Société du Grand Paris, acteur le plus à même de répondre aux interrogations des participants. Néanmoins, il a souligné que lors des réflexions sur le projet de la ligne 18, la protection de la ZPNAF a été un objectif majeur et central, avec la recherche des meilleures solutions possibles sur les sujets qui y sont liés telles les circulations agricoles ou son non-empiètement.

Julie TISSOT a complété en rappelant que la ZPNAF est un sujet lié à celui des chantiers, en raison de son rôle de sanctuaire. Aucun chantier ne peut impacter son périmètre et un travail important est fait lors de chaque nouveau projet pouvant impacter les fonctionnalités agricoles, notamment les continuités de cheminements.

Si elles ne peuvent être préservées en totalité, des solutions alternatives convenables sont trouvées avec les agriculteurs, quel que soit le maître d'ouvrage concerné. Le processus est le même concernant les drains et leur préservation.

Suite à une demande du Préfet de région et au dernier COPIL de la ZPNAF, l'ensemble des concessionnaires des maîtres d'ouvrages ont été contactés pour être sensibilisés de nouveau à cet espace, à sa préservation et aux enjeux agricoles qui le lie aux chantiers.

Un troisième participant a demandé si les associations seraient toujours conviées aux réunions d'échanges sur la ZPNAF, que ce soit pour la Plaine de Versailles ou le Plateau de Saclay, notamment pour continuer les travaux et réflexions sur les questions environnementales du territoire ou sur la charte.

Philippe VAN DE MAELE a confirmé l'importance de la participation des associations à tous les processus de concertation et échanges autour de la ZPNAF, notamment sur ces évolutions. Aucun travail n'est prévu sur la charte de la ZPNAF.

Ce même participant a souhaité avoir des informations sur le sujet des compensations de la ZAC Satory Ouest en dehors de son périmètre, qui a été abordé lors d'une réunion spécifique de la commission des sites des Yvelines où il participait.

Philippe VAN DE MAELE a donné des précisions à ce sujet : les recherches se poursuivent actuellement pour trouver des sites de compensation en dehors de la ZAC, dans la plaine de Versailles mais aussi à Buc. Ces compensations concernent tant la biodiversité que les zones humides, très présentes dans le quartier versaillais. Le travail n'est pas terminé et l'équipe en charge du projet travaille minutieusement pour proposer par la suite un dossier, qui sera soumis à enquête publique pour une autorisation. Le travail étant en cours, il n'a pas encore été présenté aux associations mais cela sera fait dès que possible en amont de la future enquête.

#### ✓ **QUESTIONS DIVERSES** *(slide 55)*

Un participant a transmis à tous la prise de position récente de Cédric VILLANI contre la mise au sol de la ligne 18 du métro sur sa partie Ouest, et souhaitait savoir si celle-ci avait été faite au nom du Comité consultatif, que préside le député de l'Essonne.

Philippe VAN DE MAELE a précisé qu'il s'agit d'une prise de position individuelle, qui ne relève pas du comité consultatif, qui n'a pas pris parti sur ce sujet. Celle-ci est à détacher de l'enquête publique désormais close sur la modification de la ligne ayant eu lieu pendant l'été, dont la décision finale reviendra à la Société du Grand Paris.

Jean-Marc MICHEL, garant de la concertation, a conclu la réunion. Il a souligné le choix de maintenir le lien entre l'EPA et les associations via le numérique en cette période encore bouleversée par la crise sanitaire. Il a rappelé l'enjeu des échanges et concertations pour impliquer les habitants de la vallée au devenir du plateau de Saclay et qui s'étendra par la suite aux nouveaux habitants du territoire, avec un souci encore plus grand de communication sur les chantiers menés.

La prochaine réunion est programmée le mardi 23 novembre 2021 et se tiendra en présentiel.

*La réunion s'est clôturée à 18h52.*